

École secondaire Joseph-François-Perrault

140, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R T27

Téléphone : 418 686-4040, poste 4060 Télécopieur : 418 525-8195

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du lundi 7 octobre 2019
Local 024 (local de réunion)
De 19 h à 21 h 30
Procès-verbal

Sont présents :

Madame Mia Bernard-Landry	Membre du personnel enseignant
Madame Geneviève Boivin	Membre parents
Madame Marlène Bureau	Directrice
Madame Diane De Carufel	Membre du personnel de soutien
Madame Valérie Drapeau	Membre du personnel enseignant
Madame Isabelle Gélinas	Membre parents
Madame Anne Hurtubise	Membre parents
Monsieur Nicolas Lamoureux	Membre parents et représentant au comité de parents
Madame Christine Latrasse	Membre parents
Madame Anne-Marie Lemieux	Directrice adjointe
Madame Alison Paquet	Membre de la communauté
Monsieur Jean-Philippe Perreault	Membre parents
Madame Estelle Voyer	Membre du personnel enseignant

Sont absents :

Monsieur Guillaume Larose	Membre du personnel professionnel
Madame Annie-Amélie Morissette	Membre parents

1-	Mot de bienvenue
	<p>Le quorum est atteint à 19 heures. Madame Marlène Bureau, directrice, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement. Madame Bureau parle des projets en développement et ceux qui ont été réalisés depuis le dernier conseil d'établissement : bibliothèque, coop, café sportif, rond-point, salle de réunion, etc.</p> <p>Madame Anne-Marie Lemieux fera office de secrétaire au cours de la réunion.</p>
2-	Intervention du public
	Aucune intervention.
3-	Lecture et adoption de l'ordre du jour
CE19/20-01	<p>L'ordre du jour se présente ainsi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue; 2. Intervention du public; 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (<input type="checkbox"/> inclus); 4. Élection de la présidence, de la vice-présidence et d'un(e) secrétaire; 5. Adoption des règles de régie interne (<input type="checkbox"/> courriel); 6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2019 (<input checked="" type="checkbox"/> inclus); 7. Suivis au procès-verbal du 17 juin 2019; 8. Mot du représentant au comité de parents; 9. Modalité de l'exercice du pouvoir au CE et fonctionnement (<input checked="" type="checkbox"/> inclus); 10. Adoption du calendrier des rencontres du conseil d'établissement (<input checked="" type="checkbox"/> inclus); 11. Adoption du budget de fonctionnement du CE (<input checked="" type="checkbox"/> remis sur place); 12. Fonds à destination spéciale; 13. Activités et sorties éducatives (<input checked="" type="checkbox"/> remis sur place); 14. Mesures d'urgence et plan d'évacuation; 15. Présentation des politiques du PEI (<input checked="" type="checkbox"/> courriel); 16. Présentation du programme d'éducation à la sexualité (<input checked="" type="checkbox"/> remis sur place); 17. Clientèle de l'école Perrault; 18. Autres; Travaux; 19. Date de la prochaine réunion; 20. Levée de l'assemblée.

<p>CE19/20-01 <i>(suite)</i></p>	<p>Madame Marlène Bureau fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>Il est proposé de changer l'ordre des points pour accommoder un membre parent, car il doit quitter plus tôt. Il est proposé d'ajouter les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Période de piscine aux périodes 2 et 3. • Travaux. <p>Madame Valérie Drapeau propose et madame Christine Latrasse appuie l'adoption de l'ordre du jour.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
<p>4-</p>	<p>Élection de la présidence, de la vice-présidence et d'un(e) secrétaire</p>
<p>CE19/20-02</p>	<p>Présidence : Madame Geneviève Boivin est proposée par monsieur Jean-Philippe Perreault, appuyé par madame Anne Hurtubise. Madame Boivin est élue présidente du conseil d'établissement à l'unanimité.</p> <p>Vice-présidence : Madame Christine Latrasse est proposée par madame Isabelle Gélinas, appuyée par monsieur Jean-Philippe Perreault. Madame Latrasse est élue vice-présidente du conseil d'établissement à l'unanimité.</p> <p>Le secrétariat sera effectué par un membre parent, à tour de rôle.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
<p>5-</p>	<p>Adoption des règles de régie interne</p>
<p>CE19/20-03</p>	<p>La direction présente les règles de régie interne qui date de l'année 2016. Les membres soulignent l'importance d'être présent aux rencontres. Lorsqu'un membre s'absente à deux reprises, on évalue si l'on doit le remplacer par le substitut.</p> <p>Il est proposé d'ajouter dans nos règles de régie interne que, pour les activités et sorties, l'approbation se fait par courriel, car les réunions sont parfois trop loin dans le temps. Aussi, pour les activités en début d'année, les membres de l'année précédente sont sollicités pour approuver ces activités ou sorties, car le conseil d'établissement n'est pas encore mis en place. Nous ajouterons ces règles au point 9.6.</p>

<p>CE19/20-03 <i>(suite)</i></p>	<p>Le quorum doit être de huit (8) personnes, dont la moitié des parents.</p> <p>Nous adopterons les règles de régie interne lors de la prochaine réunion, suite aux modifications.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
<p>6-</p>	<p>Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2019</p>
<p>CE19/20-04</p>	<p>L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2019 est proposée par madame Geneviève Boivin, appuyée de monsieur Nicolas Lamoureux.</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
<p>7-</p>	<p>Suivis au procès-verbal du 17 juin 2019</p>
	<p>Il n'y a pas de suivi au procès-verbal.</p>
<p>8-</p>	<p>Mot du représentant au comité de parents</p>
	<p>Monsieur Nicolas Lamoureux, représentant au comité de parents, demande que l'adresse du Centre administratif soit inscrite dans l'Info-Perrault. Il parle également de la première rencontre du CEPUI. Il demande de nommer un substitut au représentant au comité de parents.</p>
<p>9-</p>	<p>Modalité de l'exercice du pouvoir au CE et fonctionnement</p>
	<p>Madame Geneviève Boivin explique, aux nouveaux membres, les principales tâches du conseil d'établissement. Le CE approuve des points tels que les sorties scolaires et la grille-matières. Il peut adopter d'autres points comme le budget, les règles de vie, etc. Les membres peuvent également être consultés sur d'autres points.</p>

10-

Adoption du calendrier des rencontres du conseil d'établissement

Madame Marlène Bureau propose les dates suivantes pour le calendrier des rencontres de l'année :

- Le lundi 6 octobre 2019, à 19 h
- Le lundi 9 décembre 2019, à 19 h
- Le lundi 23 février 2020, à 19 h
- Le lundi 25 mai 2020, à 19 h
- Le mercredi 17 juin 2020, à 18 h

CE19/20-5

La présidente présente le calendrier. Le modèle est le même que l'an passé. Le 17 juin est un mercredi. Cette date est questionnée. Nous déterminerons la date du dernier conseil d'établissement lors de la rencontre du 25 mai. L'an dernier, un des deux élèves représentants au CE a été absent, car nous avons eu un CE pendant la session d'examens. Il est proposé par madame Christine Latrasse, appuyée de monsieur Jean-Philippe Perreault d'adopter le calendrier en tenant compte qu'une décision sera prise lors du conseil d'établissement du 25 mai pour la date de la dernière rencontre.

Proposition adoptée à l'unanimité.

11-

Présentation du budget de fonctionnement du CE

Madame Marlène Bureau présente le budget. Elle précise que les frais de garde peuvent être couverts par le CE. Les frais de secrétariat sont économisés afin de redonner l'argent aux élèves. Le bilan de l'an passé est également présenté par madame Bureau.

12-

Fonds à destination spéciale

Le fonds à destination spéciale est présenté et expliqué aux nouveaux membres par madame Marlène Bureau. En 2015, le PEI certifiait les élèves. L'argent en prévision de cette certification était amassé sur plusieurs années. Il a été convenu de ne plus payer la certification officielle des élèves PEI et d'utiliser les sommes restantes pour redistribuer aux élèves. Le fonds à destination spéciale a donc été créé. Les parents du conseil d'établissement de l'époque avaient décidé de ne pas redonner cet argent aux parents, mais plutôt de le redonner aux élèves (projets particuliers, aider les élèves dont les parents avaient moins de moyens financiers, etc.).

Il est suggéré de présenter ce fonds à l'ensemble de l'équipe-école lors de l'assemblée générale du 18 octobre.

13-

Activités et sorties éducatives

La majorité des activités et sorties éducatives ont été approuvées par courriel, préalablement. Celles identifiées en gras dans le tableau sont les nouvelles demandes.

Il y aura un changement de date pour le groupe 33 (page 5). La date sera plutôt le jeudi 24 octobre.

Il y a des coûts associés aux lancements des contextes mondiaux qui sont chargés pour chacune des sorties.

Il y a une réflexion de lancée sur la possibilité de facturer au préalable les coûts de ces sorties. Un parent mentionne qu'elle aurait préféré payer les coûts sur la facture initiale.

CE19/20-6

Madame Marlène Bureau explique qu'il y a des changements dans les sommes dédiées par le Ministère.

Les membres enseignants mentionnent que cela est difficile pour les enseignants d'amasser l'argent. Les parents demandent si l'on peut payer les sorties à la pièce par Interac. Il faudra faire la vérification.

L'an prochain, on peut penser l'inclure sur la facture. Il y aura une réflexion à faire lors des échanges sur l'adoption du budget et des frais facturés aux parents.

L'approbation des sorties présentées est proposée par madame Geneviève Boivin, appuyée de monsieur Jean-Philippe Perreault.

14-	Mesures d'urgence et plan d'évacuation
	<p>La pratique d'évacuation a eu lieu le vendredi 4 octobre dernier, à la quatrième période. Nous attendions que la porte appartenant à la Ville soit réparée et que la température soit clémente. En quatre minutes, tous les élèves étaient à l'extérieur de l'école. Tout s'est bien déroulé pour la sortie. S'il y a un feu durant l'hiver, nous irons à l'édifice gouvernemental situé au 200, chemin Sainte-Foy. Il y a également un protocole établi pour les mesures de confinement.</p>
15-	Présentation des politiques du PEI
	<p>Tous les membres ont reçu les politiques du PEI par courriel. Les acteurs du milieu scolaire avaient mentionné, l'an passé, que les politiques n'étaient pas connues. Cette année, nous donnerons des informations de façon continue afin que le vocabulaire et que les politiques soient connus des parents et de tous les acteurs du milieu.</p>
16-	Présentation du programme d'éducation à la sexualité
	<p>Le tableau synthèse est présenté aux membres du conseil d'établissement. Le contenu est obligatoire. Il doit être présenté par des personnes volontaires. Il y a certaines matières dans lesquelles cela se prête mieux que d'autres (éthique et culture religieuse, français, espagnol, etc.). L'infirmière présente certains contenus et les enseignants d'éthique et culture religieuse en présentent aussi une bonne partie avec leurs élèves. Il y a également des activités qui répondent aux objectifs du programme d'éducation à la sexualité réalisées à l'Antre-Classe.</p>
17-	Clientèle de l'école Perrault
	<p>Madame Marlène Bureau explique les différences par rapport au nombre d'élèves par groupe (pondération des élèves). Les membres soulignent le fait qu'il y avait trois groupes d'élèves au PEI en 4^e secondaire (2018-2019) et qu'il y a maintenant deux groupes en 5^e secondaire (2019-2020). Quelques suppositions expliquant la situation sont apportées : crainte face au PP, charge de travail, etc. L'école est utilisée à pleine capacité présentement. Les membres du conseil d'établissement questionnent la faisabilité d'avoir trois groupes de PEI en 5^e secondaire l'an prochain (2020-2021).</p>

18-	Autres sujets
	<p><u>La piscine</u> : La piscine est disponible à la période 1 et à la période 4 pour les élèves de JFP. Madame Geneviève Boivin propose d'écrire une lettre à la Ville afin d'amorcer une discussion pour que la piscine soit disponible toute la journée.</p> <p><u>Les travaux</u> : Les parents proposent d'informer régulièrement l'ensemble des parents concernant le futur agrandissement. Pendant les travaux, nous devons nous assurer que les installations soient encore disponibles, aptes et sécuritaires pour que l'on puisse y assurer un enseignement de qualité.</p>
19-	Date de la prochaine réunion
	<p>La prochaine réunion du Conseil d'établissement aura lieu le lundi 9 décembre 2019, à 19 h.</p>
20-	Levée de la séance
	<p>Levée de l'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 57.</p>

Anne-Marie Lemieux, secrétaire

Geneviève Boivin, présidente